

**Moustiques tigres : limitez
la prolifération**

MOUSTIQUE TIGRE



**Limiter la prolifération
du moustique,
c'est l'affaire de tous !**

Le moustique tigre est implanté depuis 2020 sur Saint-

Marcellin. Il ne se déplace que dans un rayon de 150 mètres. Le moustique tigre a la particularité de piquer surtout pendant la journée. Il se développe dans de petites quantités d'eau. Pour limiter sa prolifération, chacun doit supprimer les gîtes larvaires présents sur sa propriété. Pour cela, adoptons tous les bons gestes !

Les démoustications n'interviennent que lorsqu'il y a un cas avéré de maladie transmissible (dengue, Chikungunya, Zika) afin d'éviter des épidémies. Elles ne sont pas une solution viable pour venir à bout des moustiques car elles n'ont pas d'impact sur les œufs ou les larves.

Pour vous en prémunir :

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie
- Couvrez les réservoirs d'eau et piscines
- Éliminez les lieux de repos des moustiques (fruits au sol, sources d'humidité, hautes herbes...)

[Plus d'infos](#)